

Contribution à BM 3.0 – Commune de Saint Vincent de Paul

❖ Les forces de la commune

- L'agriculture joue aujourd'hui un rôle social et environnemental dans notre agglomération : elle fait vivre des familles (souvent difficilement), contribue à entretenir les espaces naturels non urbanisés (quid de l'aménagement de chemins de randonnée, de pistes cyclables?), la propreté du territoire et empêche le développement de friches agricoles.
- Le territoire de Saint Vincent de Paul est peu inondable. Il n'a connu que de très rares inondations grâce à ses protections (digues). Les inondations connues sont consécutives à la rupture de digues, à l'eau venant du nord de la presqu'île, à la souverne.
- Les agriculteurs participent à la vie de la Cub grâce au paiement de leur taxe professionnelle. La diminution progressive du nombre d'agriculteurs a donc des conséquences sur le montant de la taxe professionnelle utilisée par la Cub.
- Le sol de la presqu'île, enrichi par les alluvions, est très favorable à la culture de la vigne et permet la production d'un vin de qualité (vin tannique). Vin en AOC. De nombreux vins de la presqu'île sont médaillés. Cette terre est également propice aux cultures et à l'élevage (qualité de l'herbe des pâturages).
- Les viticulteurs de la presqu'île ont développé les techniques de l'agriculture raisonnée.
- Richesse du bâti agricole.
- Variété des activités agricoles : élevage (bovins, chevaux), arboriculture (pommes), culture.

❖ Les faiblesses et les évolutions souhaitées

Faiblesses

Le Président de la Cub met en avant, dans son discours, les espaces naturels, mais le soutien de l'activité des agriculteurs, éleveurs et viticulteurs qui entretiennent ces espaces n'est pas assez porté par la Cub.

Les espaces agricoles sont mités par les zones d'habitat. Or la proximité avec les habitants peut poser problème (nuisances liées aux traitements, bruit) ;

La consommation de fruits, de vin, de viande rouge baisse.

L'âge moyen des agriculteurs augmente sur l'agglomération. Le nombre d'agriculteurs diminue. Les fermages ne sont pas repris. Les espaces ne sont plus entretenus, deviennent des friches.

Les agriculteurs doivent d'abord savoir vendre avant de produire. Le facteur limitant de développement est aujourd'hui la vente (maîtrisée à 80 % par la grande distribution qui favorise les produits transformés aux produits

Evolutions souhaitées

Il est URGENT d'aider les agriculteurs à trouver des débouchés économiques.

Avoir une action locale sur l'éducation à la consommation des fruits et de manière plus générale, sur la consommation de produits frais, non transformés (viande ...).

Donner l'envie et permettre à de jeunes agriculteurs de venir s'installer sur ce territoire, afin de vivre décemment de leur activité. Les agriculteurs cumulent les difficultés : endettement lié au financement du matériel, difficulté de vente des produits. Aujourd'hui ce métier n'est pas attractif (moins bien payé qu'un ""vendeur"", retraite de 350 €/mois...).

Il faut reconnaître le fait que les agriculteurs ne peuvent plus vivre de leur métier. Et donc agir en conséquence pour sauver cette filière.

Développer des réseaux de distribution locaux. Aujourd'hui se développent des AMAP, qui semblent

frais). Les produits ne sont payés que quand ils sont vendus (problème de trésorerie). Les prix chez le distributeur ne reflètent pas les prix payés aux producteurs.

Le PPRI limite en zone rouge les changements de destination, la taille des bâtiments agricoles existants. 12 des 13 sites classés SEVESO se situent sur le territoire. Cela empêche à la fois de développer l'activité économique et de la diversifier (tourisme en lien avec l'agriculture : oenotourisme, ...), de faire vivre et de valoriser le territoire.

Le PPRI en zone rouge interdit aux agriculteurs de construire une nouvelle habitation ou de transformer une grange en habitation sur leurs terrains agricoles.

Il n'existe aucune alternative à l'activité agricole sur ce territoire.

Les terrains agricoles subissent les rognages de certains projets d'aménagements (autoroute, LGV).

Des projets périphériques, qui peuvent avoir des répercussions environnementales sur le territoire : gravières sur St Loubès, LGV

surtout adaptées aux maraîchers car elles requièrent une diversité de produits. L'enjeu est de chercher de nouveaux circuits de distributions.

Imaginer et/ou renforcer des réseaux de distribution : regroupement de producteurs, fourniture des cantines, AMAP."

Permettre légalement de changer la destination des bâtiments agricoles, permettre d'évoluer en prenant en compte les risques inondations.

❖ Mes espoirs et évolutions souhaitées

- L'attribution d'autorisation pour les grandes surfaces pourrait être associée à des contraintes sur la préférence communautaire d'approvisionnement des produits.
- Il faudrait pouvoir rétablir une égalité de concurrence avec les produits importés (contraintes sociales, environnementales, sanitaires).
- Les urbains devraient orienter leur consommation pour aider les ruraux à vivre de l'agriculture.
- Il faudrait pouvoir porter la préférence communautaire dans l'approvisionnement des cantines en produits agricoles."
- Il faudrait pouvoir développer des réseaux de distribution locale en circuit court (boutiques de produits locaux en vente directe, boucherie coopérative...)"
- Les agriculteurs pourraient être dispensés de certains impôts (foncier).
- Il faut maintenir une éducation au goût, à la consommation de produits frais (hors mac Do).
- Les camions qui traversent la France devraient circuler sur des trains pour éviter les encombrements de la rocade bordelaise et permettre aux habitants de St Vincent d'aller travailler à Bordeaux plus facilement.
- Il faut que des jeunes puissent s'installer avec une sécurité économique

❖ Mes refus

- Ne pas vivre que de subventions.
- Forte contradiction entre l'idée d'arasement des digues (cf rapport sur le risque d'inondation de janvier 2010) et le maintien de l'agriculture et de l'élevage sur la Presqu'île. Qu'en serait-il de la sécurité des habitants (habitat diffus) ?

❖ Vision à 2030

- Comment vivre aujourd'hui et jusqu'en 2030 de l'agriculture dans notre agglomération ?
- Comment faire pour que les produits soient consommés localement ? Comment valoriser la production locale auprès des consommateurs ?
- Comment résister à l'afflux de produits étrangers qui bénéficient de réglementations sociales et environnementales plus clémentes ?
- Comment développer l'activité agricole dans l'agglomération malgré ses contraintes urbaines (pression immobilière, inondation) ?
- La Cub portera-t-elle une politique agricole sur son territoire ? Pourra-t-elle animer le débat entre les différents agriculteurs de la Communauté ?